

Evaluation du Tronc COMMUN Volet 1 - Entrée 5

Intitulé du cours :

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel

Sujet donné en 2014.

Intervenants :

Frédéric Tupin - CM

Christine Françoise - TD

Logambal Souprayen-Cavery – TD

Date de l'évaluation : le mercredi 17 décembre 2014 de 18heures à 20heures

Lieux :

Amphi Cadet pour les étudiants du Nord (Moufia)

Amphi 300 pour les étudiants du Sud (Tampon)

Modalités d'évaluation - Cette évaluation compte 3 parties.

Partie 1 - Vous devez répondre à la question suivante sous forme d'un texte de 15 lignes :
Qu'est-ce que la contextualisation de l'enseignement-apprentissage ?

Précisions : Il s'agit ici de mettre en évidence ce qu'est la contextualisation, sa définition, ce qu'elle signifie dans le champ de l'éducation, à quel(s) modèle(s), à quelles dimensions elle renvoie, etc, ...

Partie 2 - Vous devez répondre à la question suivante sous forme d'un texte de 15 lignes : **Quelles pistes pour contextualiser concrètement vos pratiques d'enseignement dans la classe ?**

Précisions : Il s'agit de passer ici du « modèle » de la contextualisation à sa mise en application pratique dans la classe ... Sous quelles formes concrètes ? A partir de quels indicateurs, etc ...

Partie 3 - Vous devez répondre au questionnaire à choix multiples (page 2 à page 6) en utilisant la grille réponses et en respectant les consignes qui vous été transmises par mail (noircir les réponses).

Précisions : Pour certaines questions, **une seule proposition est vraie, pour d'autres, plusieurs propositions le sont.**

QCM (Répondez sur la grille réponses.)

Question 1

La **disparité** de revenus à La Réunion est nettement plus élevée qu'au niveau national parce que :

- A. La moitié des foyers fiscaux de l'île déclare un revenu annuel inférieur à 10 000€ et 35% des foyers fiscaux déclarent des revenus supérieurs à 50 000€ (chiffres 2012).
- B. Le taux de chômage est presque deux fois plus élevé à La Réunion que dans l'Hexagone.
- C. La Réunion bénéficie d'une politique nationale de « rattrapage social » (allègements fiscaux et aides financières européennes).
- D. La situation économique de La Réunion s'inscrit dans un double décalage. Ce dernier, « négatif » avec la métropole est en revanche « à son avantage » avec les pays de la zone sud-ouest de l'Océan Indien.

Question 2

Selon J. Simonin et E. Wolff, les parents soulignent : « [...] *la distance qui sépare l'école de maintenant (l'école koméla) de celle qu'ils ont eux-mêmes expérimentée (l'école lontan). La perception de ces changements de l'institution scolaire se focalise sur trois points essentiels* » :

- A. « le lien entre parcours scolaire et devenir social, l'investissement scolaire et les contenus d'enseignement. »
- B. « le lien entre parcours scolaire et devenir social, l'apport culturel et les méthodes pédagogiques. »
- C. « le lien entre parcours scolaire et devenir social, l'investissement scolaire et les méthodes pédagogiques. »

Question 3

L'éducation prioritaire dans l'académie de La Réunion comporte trois volets, les réseaux ECLAIR, les RRS et les REP+.

- A. Les RRS relèvent du programme national, ils concentrent un public issu majoritairement des catégories sociales scolairement défavorisées.
- B. Les RRS relèvent de la politique académique, le public est généralement plus hétérogène que dans les réseaux ECLAIR.
- C. Les RRS relèvent du programme national, ils concentrent un public issu majoritairement des catégories sociales scolairement hétérogènes.
- D. Les réseaux ECLAIR relèvent de la politique académique, ils concentrent un public issu majoritairement des catégories sociales scolairement défavorisées.

Question 4

La politique de l'éducation prioritaire en France se met en place en 1981, puis fait l'objet de différents plans de relance :

- A. 1997 : création des RAR et 2006 : création des réseaux ECLAIR
- B. 2011 : création des REP+ et 2014 : création des réseaux ECLAIR
- C. 2006 : création des RRS et 2014 : création des REP+
- D. 2006 : création des RAR et 2011 : création des REP+

Question 5

Un enseignant efficace se caractérise, entre autres, par sa capacité à gérer de manière optimale le temps dont il dispose.

- A. Il réduit donc le temps d'enseignement pour augmenter le temps d'engagement des élèves.
- B. Il reste centré sur une seule phase de travail afin d'augmenter le temps d'engagement des élèves.
- C. Il accroît la dynamique de séance en alternant les phases de travail mais aussi en développant le temps d'activité.
- D. Il réduit le temps d'engagement des élèves car en moyenne les élèves « faibles » restent deux fois moins de temps engagés dans la tâche que les élèves « forts ».

Question 6

Concernant les interactions maître-élèves, Marguerite ALTET a montré qu'un enseignant efficace, fonctionnait le plus souvent sur :

- A. Le registre épistémique
- B. Le registre pratique
- C. Le registre pragmatique
- D. Le registre relationnel

Question 7

« (...) la réussite scolaire ne s'explique pas avant tout par les compétences intrinsèques des élèves mais par le jeu des attentes des maîtres, qui tendent à fonctionner comme des prophéties auto-réalisatrices. » (Rist, 1977, théorie de l'étiquetage)

Les prophéties auto-réalisatrices se déclinent ainsi :

- A. Le maître s'attend à un comportement, donc il propose une tâche accessible à tous les élèves.
Les élèves « forts » s'ennuient et les élèves « faibles » tentent de réaliser la tâche.
Ce qui confortera les attentes initiales du maître.

- B. Le maître s'attend à un comportement, donc il différencie.
Cette différenciation indique aux élèves les attentes et le niveau d'exigence du maître à leur rencontre.
Les élèves tentent de s'y conformer.
Ce qui confortera les attentes initiales du maître, la boucle est alors bouclée.
- C. Le maître s'attend à un comportement, donc il différencie.
Cette différenciation indique aux élèves les attentes et le niveau d'exigence du maître à leur rencontre.
Les élèves tentent de lutter contre les attentes du maître.
Ce qui confortera les attentes initiales du maître, la boucle est alors bouclée.

Question 8

Un enseignant efficace :

- A. Pose beaucoup de questions à ses élèves avec une pause entre la fin de la question et la demande de réponse ; utilise le feedback ; utilise à bon escient les louanges et corrige les erreurs des élèves ou donne l'occasion aux élèves de les corriger.
- B. Pose beaucoup de questions à ses élèves, lorsqu'un élève hésite, il pose la question à un autre élève afin de ne pas le mettre dans une position inconfortable ; utilise le feedback ; utilise à bon escient les louanges et les critiques et corrige les erreurs des élèves ou donne l'occasion aux élèves de la corriger.
- C. Pose beaucoup de questions à ses élèves avec une pause entre la fin de la question et la demande de réponse ; n'utilise pas le feedback ; utilise les louanges et ignore les erreurs afin de ne pas stigmatiser les élèves.

Question 9

Le contexte sociolinguistique réunionnais se caractérise par :

- A. Le monolinguisme
- B. Le plurilinguisme
- C. Le bilinguisme

Question 10

« Une approximation approximative, en quelque sorte portée au "carré", s'est accompagnée d'une perte de contact avec le modèle central et a entraîné une autonomisation de ces variétés linguistiques périphériques. » (Chaudenson, 1995 : 93).

Cette citation explique :

- A. La diglossie
- B. Le continuum linguistique
- C. Le processus de créolisation

Question 11

En 1946, la départementalisation n'a fait qu'aggraver la situation de « minoration linguistique » du créole. Pourquoi ?

- A. Le créole n'est pas une langue officielle.
- B. Le français est la langue choisie par les institutions.
- C. Il y a eu une volonté de franciser massivement les Réunionnais.

Question 12

De façon majoritaire, depuis son développement, l'école gère les langues selon le schéma diglossique en posant des règles d'utilisation dans des sphères bien spécifiques.

Cela signifie que :

- A. Le français et le créole peuvent être utilisés à l'école.
- B. Il est interdit d'utiliser le créole à l'écrit à l'école.
- C. Le français est la langue obligatoire de l'école.

Question 13

Chaudenson, Carayol et Cellier ont utilisé le concept de continuum linguistique pour expliquer l'existence de plusieurs variétés linguistiques.

Ces variétés seraient :

- A. Le français régional, le français créolisé et le créole
- B. Le basilecte, le mésolecte et l'acrolecte
- C. L'interlecte, le créole et le français

Question 14

La création d'un Journal Télévisé en créole par RFO en 2001, d'une licence créole par l'Université de La Réunion en 2002, d'un CAPES de créole en 2000, les nombreuses utilisations du créole à la télévision, à la radio, dans la presse écrite réunionnaise et la pratique du français dans les foyers réunionnais mettent en évidence que le français et le créole tendent à être utilisés dans les zones où leurs apparitions étaient autrefois rares ou interdites. Cette nouvelle répartition fonctionnelle du créole et du français s'explique par :

- A. La départementalisation
- B. La création de l'Académie de La Réunion
- C. L'accession du créole au statut de langue régionale de France

Question 15

L'absence de contextualisation de l'enseignement et apprentissage du français à La Réunion a comme conséquences :

- A. Des difficultés persistantes relatives à la maîtrise du français révélées par les écarts toujours présents entre La Réunion et l'hexagone.
- B. Le fait que les inégalités de réussite tendent à se renforcer.
- C. L'expression par de nombreux maîtres d'un certain désarroi pédagogique.

Question 16

Quatre dispositifs sont mis en place par l'Académie de La Réunion pour la langue vivante régionale. Pour deux de ces dispositifs, l'habilitation en langue créole est nécessaire. Lesquels ?

- A. Le Capes créole et la licence créole
- B. L'enseignement bilingue et l'enseignement du créole
- C. L'enseignement bilingue et l'enseignement du français en milieu créolophone

Question 17

Dans le second degré, l'enseignement de la langue créole est proposé en tant que LV2 et LV3. Pourquoi les élèves ne sont-ils pas nombreux à choisir cette option ?

- A. Les parents et leurs enfants ont des représentations négatives vis-à-vis du créole.
- B. Le créole entre en concurrence avec les langues étrangères.
- C. Les professeurs de créole ne sont pas nombreux.

Question 18

L'ESPE de La Réunion a mis en place des enseignements qui ouvrent la voie à un chantier spécifique dédié à la contextualisation des pratiques d'enseignement-apprentissage.

Ce chantier se concrétise via :

- A. L'enseignement de la langue créole
- B. L'enseignement du français en milieu créolophone
- C. Le module art et culture